



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 30 juillet 2015

20 conseillers étaient présents : CHAMOUSSIN Bernadette, CHENU Roger, DE LIMA Isabelle, DESBRINI Laurent, DESTAING Anthony, DUBOIS Jean Yves, DUCHOSAL Sylviane, DUCOGNON Guy, DUPUY-VERBINNEN Laurence, GENETTAZ Michel, GILG Candice, LE MOUELLIC Anne, MAIRONI-GONTHIER Corinne, MICHEL Stéphane, MILLERET Christian, REBRASSE Marie-Pierre, RIGONNET Laetitia, SPIGARELLI Lucien, TERRILLON Solène, VALENTIN Pascal

7 conseillers étaient excusés : ARNAUD Evelyne (pouvoir à DESBRINI Laurent), AYECHÉ Injoud (pouvoir à SPIGARELLI Lucien), BARCO Véronique (pouvoir à MILLERET Christian), CHENU Jean Pierre (pouvoir à MAIRONI-GONTHIER Corine), DUTILLY Camille (pouvoir à DESTAING Anthony), ROMAO-JACQUIER Audrey (pouvoir à DUPUY-VERBINNEN Laurence), URBAIN Xavier (pouvoir à REBRASSE Marie-Pierre)

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal. Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Anthony Destaing est élu.

Mme Corine Maironi-Gonthier soumet aux élus l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2015. Les conseillers municipaux, à l'unanimité, l'approuvent.

I- Administration générale :

1°/ Présentation des rapports annuels des services eau et assainissement – année 2014

Le Conseil municipal prend note des rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014 et présentés par la société Véolia.

2°/ Régie d'eau potable, désignation du conseil d'exploitation

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne au conseil d'exploitation de la régie d'eau potable :

- Jean Pierre CHENU
- Michel GENETTAZ
- Xavier URBAIN
- Bernadette CHAMOISSIN
- Guy DUCOGNON
- Daniel HERVO, représentant des usagers
- Edmond BOCH, représentant des usagers.

3°/ Renégociation des emprunts contractés auprès du Crédit Mutuel, avenants aux contrats

Suite à la demande de la commune de réaménagement des prêts et à la proposition du Crédit Mutuel de réduction des taux, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conditions financières renégociées pour les prêts ci-dessus et donne toutes les délégations à Mme le Maire, ou, en son absence, un adjoint par ordre du tableau, pour les signatures des avenants à passer avec l'établissement prêteur.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve les conditions financières renégociées pour les deux prêts.
- donne toutes délégations utiles à Madame le Maire ou en son absence à un Adjoint par ordre du tableau pour la signature des avenants à passer avec l'établissement prêteur.

4°/ Décision modificative n° I au budget général

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			RECETTES
65	AUTRE CHARGES DE GESTION COURANTE	370 400	
6574	Subvention de fonctionnement	370 400	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 370 400	
023	Virement	- 370 400	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 370 400	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 370 400
2112	Terrains de voirie	- 370 400	021	Virement	- 370 400
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		- 370 400	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		- 370 400

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative n° I au budget général de la commune, DM rendue nécessaire par le paiement de la participation d'équilibre à l'Etablissement Public Foncier Local pour l'opération immobilière et de requalification urbaine de la Savoissienne centre bourg.

5°/ Subvention au groupement pastoral de Tessens

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le versement de la subvention de 5.000 € au groupement pastoral de Tessens pour les travaux réalisés dans les bâtiments communaux de l'alpage de Tessens,
- précise que les crédits sont inscrits au budget, article 20422, section d'investissement.

6°/ Subvention exceptionnelle au Rugby Club de Haute Tarentaise

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Rugby Club de Haute-Tarentaise pour le déplacement de l'équipe seniors à Marcoussis les 26 et 27 juin 2015,
- dit que les crédits correspondants sont prévus au budget primitif.

7°/ Subventions aux particuliers, ravalements de façades et énergies renouvelables

A/ Ravalement de façades

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le versement d'une subvention de 1408,40 € à Mr DUC Jacky pour le ravalement des façades de sa maison 49 rue des Pervenches à Aime,
- autorise le Maire, ou en son absence un Adjoint dans l'ordre du tableau, à signer toutes les pièces découlant de la présente.

B/ Energies renouvelables

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le versement d'une subvention de 150 € à Mme ULLIEL Amandine 142 rue de La Poste à Aime, pour un équipement de récupération d'eau de pluie;
- autorise le Maire, ou en son absence un Adjoint dans l'ordre du tableau, à signer toutes les pièces découlant de la présente.

8°/ Temps d'Activité Périscolaire, modifications apportées à la convention conclue avec les prestataires

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve la convention type qui sera conclue avec chacun des intervenants sur les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires),
- autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente.

9°/ Permis de construire Leclerc, pourvoi formé devant le Conseil d'Etat par la S.A Broche et SAS SDAV, contre l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 14 avril 2015, défense de la Commune et nomination d'un avocat

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Guy Ducognon) :

- d'autoriser le Maire à défendre la commune devant le Conseil d'Etat suite au pourvoi formé par la SAS SDAV et la SA BROCHE et fils en vue de l'annulation de l'arrêt rendu par la Cour Administrative de Lyon le 14 avril 2015,
- de choisir le cabinet d'avocats SCP GADIOU CHEVALIER, Avocats à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat - 21 Avenue de Tourville – 75007 PARIS pour assurer la défense des intérêts de la commune,
- d'autoriser le Maire ou un adjoint par ordre du tableau à signer toutes pièces découlant de la présente.

10°/ Centrale hydroélectrique du Nant de Tessens, signature du bail emphytéotique avec la société THE

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de prendre acte de la levée des conditions suspensives de la promesse de bail emphytéotique avec la sté THE en vue de la construction d'une petite centrale hydroélectrique exploitant la force motrice du Nant de Tessens ;
- d'autoriser en conséquence le maire, ou un adjoint dans l'ordre du tableau, à signer l'acte authentique de bail emphytéotique avec la sté THE, et tous documents relatifs à la réalisation du projet de centrale hydroélectrique sur le Nant de Tessens.

11°/ Information concernant le lancement d'une consultation pour la passation d'un bail à construction en vue de la réalisation d'un restaurant d'altitude site de Prajourdan/Le Fornelet à Montalbert

Le conseil municipal est informé du lancement de la consultation pour la passation d'un bail à construction en vue de la réalisation d'un restaurant d'altitude sur le site de Prajourdan/Le Fornelet à Montalbert. Le choix de l'opérateur devrait intervenir en décembre prochain de façon à ce que son projet soit intégré au dossier UTN en cours, dossier qui pourrait ainsi être inscrit à la commission départementale des U.T.N. de mars 2016.

II – Affaires foncières, urbanisme :

12°/ Enfouissement réseau H.T.A TC Montalbert, approbation de la convention de servitude avec ERDF pour implantation d'un ouvrage électrique, lieudit lac des grenouilles

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la convention à intervenir avec ERDF pour la l'enfouissement du réseau HTA nécessaire à l'alimentation de la télécabine de Montalbert sur les parcelles communales cadastrées section W n° 17 et F n° 82, 4, 5.
- d'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment la convention.

13°/ Aménagement de piste à Montalbert, approbation de la convention pour autorisation de reboisement de terrains avec Cap Vacances

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la convention d'autorisation de reboisement de la parcelle cadastrée section YB n° 330 appartenant à Cap Vacances Patrimoine, sur une superficie de 658 m²,
- d'autoriser le Maire ou un adjoint dans l'ordre du tableau à signer toutes les pièces découlant de la présente.

14°/ Aménagement de piste à Montalbert, approbation de la convention pour remodelage des terrains avec Vacances Tourisme Famille

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la convention d'autorisation de remodelage des parcelles cadastrées section W n° 60 et 64 appartenant à Vacances Tourisme Famille,
- d'autoriser le Maire ou un adjoint dans l'ordre du tableau à signer toutes les pièces découlant de la présente.

III - Divers et informations au Conseil municipal :

15°/ Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante :

Pour des Fournitures

Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT

Fourniture de FUEL GNR - **CHARVET LA MURE BIANCO** 69002 LYON - 3 008,01 €

Pour des Services

Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT

Distribution PV Conseil Municipal du 30 avril 2015 - **LA POSTE** 73700 BOURG ST MAURICE - 322,58 €

Distribution Les Nouvelles d'Aime mai/juin 2015 - **LA POSTE** 73700 BOURG ST MAURICE - 365,96 €

Distribution PV Conseil Municipal du 28 mai 2015 - **LA POSTE** 73700 BOURG ST MAURICE - 365,96 €

Vérification périodique des installations et/ou équipements thermique - Fluide & ERP & Contrôle ascenseurs - **APAVE SUDEUROPE SAS AGENCE DE CHAMBERY** 73800 STE HELENE DU LAC - 3 016,11 €

Plan de gestion de la décharge de Longefoy - **CONSEILS & ENVIRONNEMENT** 90000 BELFORT – 5 930,00 €

Diagnostic Accessibilité Handicapés sur bâtiments communaux - **EXPERTISES GALTIER** 69132 ECULLY CEDEX - 14 850,00 €

16°/ Information réunion concertation dossier ZAC Aime 2000, dossier commune nouvelle

Dossier ZAC Plagne Aime 2000

Madame le Maire précise au Conseil municipal que dans le cadre de la concertation mise en place pour la création la ZAC d'Aime 2000, une réunion publique d'information est organisée à Plagne Aime 2000, salle Mont Saint Sauveur, le jeudi 27 août à 15H00.

Dossier commune nouvelle :

Madame le Maire informe le Conseil municipal du retrait de la commune de La Côte d'Aime du projet de commune nouvelle du Versant du Soleil regroupant Aime, La Côte d'Aime, Granier et Valezan. Par voie de conséquence, Valezan ne bénéficiant plus de frontière commune, sort obligatoirement du projet de commune nouvelle. Aussi, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne-t-il son accord de principe pour poursuivre les démarches et engager les moyens humains nécessaires en vue de constituer la commune nouvelle Aime/Granier au 1^{er} janvier 2016.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le, 04 août 2015

Le Maire

A retirer de l'affichage à compter du 5 octobre 2015.